



# Association FESTIVAL DE L'ILLE

## Déroulement des RE- inscriptions pour l'année 2017-2018

Les dossiers de réinscription seront distribués à l'atelier à partir du lundi 24 avril 2017.

**Les dossiers de réinscription seront à donner à l'association**



### **DEUX PERMANENCES**

**LE MERCREDI 17 MAI 2017 A L'ATELIER DE 14H A 18H**

**LE SAMEDI 20 MAI 2017 A L'ATELIER DE 9H A 18H**

Les dossiers de réinscription doivent être complets accompagnés du règlement et devront être remis à un représentant du bureau. Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.



Pour les adhérents bénéficiant du quotient familial: Joindre le justificatif de la CAF.  
Pour les adhérents bénéficiant du dispositif "Sortir": Joindre le document du CCAS.

**Si vous ne pouvez pas fournir votre document à cette date, validez votre inscription en payant le tarif plein.**

UN SAMEDI MATIN EN OCTOBRE SERA RESERVE pour tous les échanges de mode de paiement (chèques vacances, tarifs dégressifs, erreur de montant ...). Après cette date pour des raisons de gestion, nous ne pourrons plus accepter de modifications.

La prise en compte des dossiers se fera comme suit :

- Priorité 1 : demande de réinscription sur le même cours que cette année et dossier remis avant le samedi 20 mai 2017 à 18 heures.
- Priorité 2 : demande de réinscription mais avec changement de cours et dossier remis avant le samedi 20 mai 2017 à 18 heures. **Traitement des dossiers en prenant en compte la date de dépôt du dossier.** Attention nous ne pouvons garantir que toutes les demandes de changement de cours seront possibles. Nous nous efforcerons dans ce cas de permettre à l'adhérent de conserver l'horaire qu'il avait au cours de l'année 2016 - 2017
- Priorité 3 : Demande d'inscription des personnes ayant participé à un stage en 2016-2017.
- Priorité 4 : Demande d'inscription "filiation" parents/conjoint/frère /sœur d'un adhérent en 2016-2017
- **POUR DES RAISON DE GESTION AUCUN DOSSIER DE REINSCRIPTION NE SERA ACCEPTE APRES LE 20 MAI 2017 JUIN 2017.**

Un affichage sera effectué à l'intérieur de l'atelier à partir du 8 juin 2017 pour vous permettre de vérifier votre inscription.

L'inscription à un 2<sup>nd</sup> cours ne sera possible cette année que suite aux inscriptions de nouveaux adhérents Bettonnais et non Bettonnais (c'est-à-dire après le 10 juin 2017). Les personnes intéressées par un 2<sup>nd</sup> cours (au même tarif que le 1er) doivent l'indiquer au bas de leur feuille d'inscription.



# Association FESTIVAL DE L'ILLE

## Déroulement des inscriptions NOUVEAUX ADHERENTS 2017-2018

### SAMEDI 10 JUIN 2017 A L'ATELIER

**De 10 heures à 11 heures pour les Bettonnais.**

**De 11 heures à 12 heures pour les non Bettonnais.**

Ces inscriptions se feront en fonction des places disponibles.

Dossiers à compléter sur place avec le règlement.

**POUR DES RAISON DE GESTION AUCUN DOSSIER D'INSCRIPTION NE  
SERA ACCEPTE APRES LE 10 JUIN 2017**

Une autre session d'inscriptions sera tenue lors du forum des associations en septembre 2017 en fonction des places disponibles.